

puisés aux bonnes sources. Jusqu'à ces derniers temps, on avait su peu de chose de la Russie ; aujourd'hui notre ignorance se dissipe, grâce aux écrivains qui, comme l'auteur, se livrent à l'étude de ces questions intéressantes.

M. le Rapporteur, analysant les diverses parties du livre, fait l'historique et en même temps la critique de la législation russe, mise en regard de la législation française.

M. Fournet dépose un manuscrit ayant pour titre : *Documents sur les tremblements de terre et les phénomènes volcaniques au Japon*, par M. Alexis Perrey. Ce manuscrit, destiné aux mémoires de la Compagnie, est renvoyé à la commission scientifique de publication.

Séance du 28 janvier 1862.

Présidence de M. BARRIER.

M. Devay fait hommage de la deuxième édition de son ouvrage : *Des mariages consanguins sous le rapport sanitaire*.

En offrant ce nouveau volume, l'auteur explique que cette édition diffère de la précédente par le plus grand nombre d'observations qu'elle renferme sur les dangers attachés à la consanguinité ; ces observations s'élèvent à 612. On avait allégué, continue M. Devay, la non-nocuité de l'inceste chez les animaux. Des faits nombreux établissent le contraire et prouvent que les espèces animales dégénèrent par le non-croisement. La dégénérescence *albine* est fréquente chez les animaux.

M. Devay réfute les objections qu'on a élevées sur l'hérédité qui précède la consanguinité. Il prouve par des faits nombreux que la consanguinité précède l'hérédité et qu'elle amène dans les familles des maladies qui n'y existaient pas auparavant.

De grands développements sont donnés, dans cet écrit, à la question des croisements. M. Devay traite des mauvais et des bons croisements au point de vue sanitaire et s'attache à réfuter certaines opinions sur ce sujet. On trouve enfin dans cette nou-